

CENT VINGT ET UN CINQ



CANAL D'INFO DES PILOTES

29 SEPTEMBRE 2025

ALERTE ENLÈVEMENT : LA NÉGOCIATION DU PAP PORTÉE DISPARUE

Une réunion de négociation du **PAP (protocole d'accord préélectoral)** s'est tenue le 17/09/25 en présence des organisations syndicales. Une réunion qui n'avait de négociation que le nom tant l'accord, aujourd'hui conclu, est proche du projet initial soumis par la Direction ...

Nous vous faisons grâce des discussions autour des modalités pratiques d'organisation du scrutin (date, vote électronique ...) et partageons celles bien plus importantes portant sur la future représentation des PNT.

Alors qu'il avait consenti à accorder **18 sièges de titulaires dont 3 dédiés aux PNT** pour un **effectif moindre** en 2022, l'employeur a refusé de faire évoluer sa proposition initiale, à savoir **17 sièges dont 2 pour les PNT**.

Inconcevable, pour le **SPL**, que la voix de notre corporation soit moins audible pour les 3 prochaines années au regard des efforts qu'elle a consenti lors du dernier APC. Nous avons donc réclamé, et été étrangement **les seuls à le faire**, le maintien du même niveau de représentation des PNT. Modus operandi habituel de l'employeur : les ricanements de la Direction et un argument fantôme d'empêchement juridique. **On s'en souviendra.**

Le **SPL refuse de participer** à une **mascarade de négociation** et a donc décidé de ne **pas signer le PAP**.

Dernière minute !

Le syndicat majoritaire semble enfin reconnaître le problème de la faible représentation des PNT au CSE, aggravé par la décision de l'employeur d'écartier les suppléants des réunions.

Résultat : **de 6 représentants PNT, nous passons à 2**.
Dommage que cette prise de conscience n'ait pas eu lieu lors des négociations du PAP, où seul le SPL a défendu des moyens supplémentaires, ou avant que l'accord ne soit signé ...
par le syndicat majoritaire.

DERNIER PAPIER DES SALARIÉS ACTIONNAIRES AU CS OU LA MÉTHODE COUÉ...

Nous nous réjouissons de **l'amélioration** de la situation économique et financière de la compagnie. Toutefois, de l'aveu même de notre Président, celle-ci reste encore **très fragile** et il est loin d'être sûr que la mise en avant, **candide**, du « volet social » en CS suffira à remettre en question un réflexe bien installé chez un employeur qui pilote sous le prisme de l'économique : à savoir faire **passer à la caisse** les salariés, **et en particulier les PNT**.

En effet, sans surprise, les résultats projetés par la direction ne permettent pas de supporter une masse salariale pré-APC. Aussi, ce serait de la naïveté de croire que la **douce mélodie de l'APC** ne fera pas son retour dans quelques mois, indissociable du décor de tragédie dans laquelle la compagnie lutte pour sa survie.

Pour cette raison, il nous faudra des représentants du personnel **déterminés à défendre** les intérêts des salariés et à faire en sorte que les efforts soient réalisés, avant tout, **par les propriétaires** de l'entreprise, ses actionnaires, **pas par les travailleurs** qu'ils emploient.

RECEVOIR LES INFOS
VIA LA MAILING LIST :



ADHÉRER AU
SYNDICAT SPL :



SYNDICAT-SPL.FR





CENT VINGT ET UN CINQ

CANAL D'INFO DES PILOTES



NOGO FOTER, DE L'HUILE À PROXIMITÉ DU PALIER #3

Ces derniers temps, les pilotes du secteur MC constataient durant la descente des odeurs chimiques dans le cockpit du FOTER. Dès lors que ce problème fut signalé dans l'ATL et donc **véritablement** pris en compte, des investigations révélèrent la présence d'huile à proximité du bearing 3 (en amont de la chambre de combustion) avec un verdict sans appel du constructeur : le moteur incriminé doit être renvoyé et révisé (engine shop visit).



Le SPL est **particulièrement investi et attentif** à cette **problématique récurrente** car au-delà de l'impact sur l'exploitation, c'est bien évidemment un problème de **santé et de sécurité** pour nos **navigants** mais également pour nos **passagers**. Pour rappel l'huile utilisée en aéronautique contient des additifs pour permettre une efficacité sur de grandes plages de température. Parmi eux, des **organophosphorés**, composés chimiques qui agissent par **inhibition** d'une enzyme clé du système nerveux. Malheureusement **nous n'échappons pas à ce risque** chez Air Austral, nous devons

donc être vigilants face au **fume event, votre odorat reste le seul indicateur**. Mais attention : tous les composés ne sont pas olfactifs... Des symptômes (picotements au niveau de langue, de la gorge, goût métallique qui persiste sur la langue, nausée, mal de tête, migraine, grande fatigue, etc..) peuvent aussi alerter.

La CGSS réunion souhaite se saisir de ce sujet **grave et impopulaire** et pourrait nous accompagner prochainement dans une **phase de prélèvement et d'analyse de l'air** dans nos avions. Le **SPL prendra ses responsabilités**, nous vous informerons et alerterons sur la suite de ce dossier malgré l'**omerta** toujours de rigueur dans la profession.

Pour approfondir vos connaissances : www.syndicat-spl.fr/syndrome-aerotoxique/

Aéronautiquement Vôtre,

Référent SPL UU : **Franck CHEVALIER** / CDB A220

06 93 649 226 | spl.airaustral@gmail.com